

**Unité de Formation et de Recherche**

# Sciences et Techniques



## **Master Indifférencié Informatique “Système d’Information pour l’Aide à la Décision”**

*Département d’Informatique - 3 place Jean Jaurès – 41000 Blois*  
<http://www.info.univ-tours.fr/Blois/>

**Document à lire attentivement et à conserver**

**Année Universitaire 2014-2015**

# U.F.R. Sciences et Techniques

***Bienvenue à l'UFR Sciences et Techniques de l'Université de Tours !***

***Comme chaque année, nous sommes heureux d'accueillir des centaines de nouveaux bacheliers attirés par des études scientifiques, leur stimulante modernité et par les perspectives d'emplois liés aux diplômes que nous délivrons.***

***Sur nos deux campus de Tours et de Blois, des centaines d'enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs, ingénieurs, personnels techniques et administratifs, travaillent à l'avancée des connaissances : nos laboratoires contribuent au rayonnement national et international de nos formations.***

***A Tours, notre campus intègre harmonieusement locaux fonctionnels et environnement exceptionnel : transports, bibliothèque, cité et resto U, .... Tous les atouts de la réussite ! Les chiffres le disent : nous espérons vite vous compter parmi les plus de 70 % des étudiants présents qui deviennent diplômés.***

***Bonne année universitaire,***

***Jean Fabbri***

Directeur : Jean Fabbri

Responsable administrative : Joëlle Lardon

Bâtiment H

Tél 02.47.36.70.30

Secrétaire de direction : Sylvie Chaumet

Responsable de la scolarité : Annie Boutault

Le service de Scolarité a pour mission d'accueillir, d'écouter et d'informer les étudiants dans leurs démarches administratives et pédagogiques tout au long de l'année universitaire et en matière de bourses, d'orientation, d'études à l'étranger, de transfert de dossier et de difficultés sociales ou médicales.

Heures d'ouverture au public : 9h00-11h30 et 13h00-16h00

(fermé au public le jeudi matin)

Tél 02.47.36.70.33

 [scosciences@univ-tours.fr](mailto:scosciences@univ-tours.fr)

Directrice du Service Commun de Documentation

du campus Sciences-Pharmacie : Isabelle Aluchon

Bâtiment G

Tél 02.47.36.72.78

Horaires d'ouverture de la bibliothèque : du lundi au jeudi : 8h30 - 19h00

le vendredi : 8h30 - 18h30 - le samedi : 8h30 - 12h30

L'UFR des Sciences et Techniques c'est aussi de multiples associations étudiantes (Adepa, Apne, Best, Biolaw, SensAsso, Adoct, Unef, ...) qui contribuent à la vitalité démocratique, à l'animation du campus et à la diffusion de la culture scientifique vers les écoliers et collégiens (*contact via le service de Scolarité*)

L'U.F.R. est :

- administrée par un conseil élu composé de 40 membres **dont neuf élus étudiants.**
- dirigée par un directeur assisté de trois directeurs-adjoints
  - un enseignant-chercheur, chargé de la Pédagogie
  - un enseignant-chercheur, chargé de la Recherche
  - un étudiant, chargé de la Vie étudiante

**...Quelques chiffres...**

2.600 étudiants inscrits à l'UFR des Sciences et Techniques en 2011/2012

200 enseignants-chercheurs et enseignants,

90 ingénieurs, techniciens et administratifs

Départements	Secrétariats pédagogiques	Localisation et téléphone
Anglais	Valérie Jurado	Bat L 3 <sup>ème</sup> étage – 02.47.36.70.36
Biologie animale et génétique	Nadine Busson Séverine Pinard	Bat I Bureau 0020 – 02.47.36.69.11 Bat I Bureau 0010 - 02.47.36.69.69
Biologie et physiologie végétale	Catherine Roisin	Bat Y 1 <sup>er</sup> étage Bureau C1160 - 02.47.36.72.74
Biochimie - Physiologie animale - Microbiologie	Marilou Fauquet	Bat L 3 <sup>ème</sup> étage – 02.47.36.74.23
Chimie	Elisabeth Garcia	Bat J Bureau J0150 – 02.47.36.69.60
Géologie – Environnement	Maryse Georget	Bat E2 Rez-de-chaussée – 02.47.36.70.06
Imacof	Fanny Touzé	Bat E2 Bureau 0130 – 02.47.36.71.36
Sensoriel et innovation	Valérie Vigeant	Bat P – 02.47.36.72.94
Informatique (Tours)	Valérie Jurado	Bat L 3 <sup>ème</sup> étage Bureau 3170 – 02.47.36.70.20
Informatique (Blois)	Thierry Ressault	Antenne universitaire – Place Jean-Jaurès 2 <sup>ème</sup> étage – 02.54.55.21.08
Mathématiques	Linda Delaneau	Bat E2 2 <sup>ème</sup> étage Bureau 2140 – 02.47.36.69.26
Physique	Nathalie Doris Yulia Borisova	Bat E2 1 <sup>er</sup> étage Bureau 1310 – 02.47.36.69.46 Bat E Rez-de-chaussée – 02.47.36.69.31
Productions animales	Fabienne Bouchaud	Bat L 2 <sup>ème</sup> étage Bureau 2210 – 02.47.36.70.16
Sciences du comportement	Frédérique Godard	Bat L Rez-de-jardin Bureau S270 – 02.47.36.69.99

## II – PRESENTATION GENERALE DES ETUDES

### A – LE DEROULEMENT DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE

#### A1- L'inscription administrative

L'inscription administrative aux diplômes est annuelle. Elle est subordonnée au paiement de droits d'inscription. Une personne est considérée étudiante uniquement après règlement de ses droits d'inscription.  
En cas de non régularité des droits d'inscription, vous ne serez pas autorisé à passer les examens.

Si l'étudiant n'a qu'une seule inscription administrative, on parle d'**inscription principale** ou **première**. Dans le cas où il prend une ou plusieurs inscriptions complémentaires pour faire un double cursus par exemple, il est question alors d'**inscription(s) seconde(s)**.

#### A2- L'inscription pédagogique

Sur le plan pédagogique, l'unité de temps de référence est le **semestre**.

Après votre inscription administrative à l'université, vous devrez **OBLIGATOIREMENT, à chaque semestre**, vous inscrire pédagogiquement dans les cours magistraux, les travaux dirigés (TD) et le cas échéant les travaux pratiques (TP).

Cette procédure détermine votre inscription dans les groupes et aux examens. Elle doit impérativement avoir lieu pendant la période définie par les services universitaires.

**Tout étudiant qui n'aura pas réalisé son inscription pédagogique avant le 1<sup>er</sup> octobre ne sera pas autorisé à se présenter aux examens.**

L'inscription pédagogique se fait via le web sur votre Environnement Numérique de Travail (ENT) – Onglet SCOLARITE ou auprès de votre secrétariat pédagogique.

#### A3- Les examens

L'évaluation des enseignements se fait par un **contrôle continu** tout au long de l'année qui peut-être associé à un **examen terminal** à la fin de chaque semestre.

**La présence aux travaux dirigés (TD) et aux travaux pratiques (TP) est obligatoire.** Un contrôle d'assiduité des étudiants est systématiquement effectué par les enseignants.

Toute absence à une séance doit faire l'objet d'une justification. En cas de maladie, vous devez fournir un certificat médical à votre service de scolarité dans un délai de 8 jours. L'absence non justifiée aux séances de TD et de TP a des conséquences graves. Elle entraîne automatiquement la mention "absence injustifiée" (ABI) sur le relevé de notes. Il n'est donc plus possible de valider le semestre

**Attention : les étudiants boursiers doivent être présents aux cours et aux examens, même en cas de réorientation, sans quoi leur bourse sera suspendue voir même devra être remboursée.**

#### ► Régime particulier

Dans le cadre du « **Régime Spécial d'Etudes** » (R.S.E.), certaines catégories d'étudiant en formation initiale peuvent demander à être dispensées du contrôle continu (*sauf pour les diplômés de Médecine, Pharmacie, Ingénieurs et les DUT*).

Toutefois pour les filières citées en exception un régime adapté à chaque étudiant reconnu en situation de handicap ou sportif de haut niveau peut être défini en accord avec le SUMPPS ou le SUAPS et le responsable de l'année.

Le R.S.E comprend **des aménagements d'emploi du temps et le choix pour les étudiants de leur mode de contrôle des connaissances** : contrôle continu ou contrôle continu et terminal.

Il est fixé pour chaque diplôme et est indiqué dans les descriptifs des modalités de contrôle des connaissances de chaque formation.

Les étudiants qui souhaitent bénéficier du régime spécial d'études devront en faire la demande à l'aide du formulaire en ligne sur le [www.univ-tours.fr](http://www.univ-tours.fr) **avant le 20 septembre 2014**.

Les modalités détaillées et la procédure sont consultables sur le site internet de l'université dans la rubrique Formations/Régime Spécial d'Etudes.

**Les catégories concernées par ce régime :**

- ▶ Les étudiants salariés (*Hors Formation Continue*),
- ▶ Les étudiants en double cursus,
- ▶ Les étudiants chargés de famille (*parents, personne assistant un membre de la famille en longue maladie*),
- ▶ Les étudiants en situation de handicap,
- ▶ Les étudiants ayant une incapacité temporaire partielle ou totale (*accident, maladie, grossesse*),
- ▶ Les étudiants sportifs de haut niveau,
- ▶ Les étudiants investis dans une formation artistique reconnue,
- ▶ Les étudiants élus.

# CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2014-2015

Approuvé par le Conseil de l'UFR du 27/03/2014 et le CA du 17/03/2014

**Un calendrier spécifique pour le site de Blois se trouve page 32**

## 1<sup>er</sup> SEMESTRE

- Rentrée : le lundi 1 septembre 2014
- Réunions de rentrée : les lundi 1 et mardi 2 septembre 2013 (pour les L1 le 1 septembre)  
**Pour les L1** : formation à l'ENT, auto-test de niveau en anglais, formation sécurité en TP, manifestations organisées par l'université
- Début des enseignements : lundi 8 septembre 2014 pour les L1 (13 semaines)  
A partir du lundi 1 septembre 2014 pour les autres années
- Pause pédagogique : du dimanche 26 octobre au dimanche 2 novembre 2014
- Fin des enseignements le : samedi 20 décembre 2014
- Vacances de Noël : du dimanche 21 décembre 2014 au dimanche 4 janvier 2015
- Examens : du lundi 5 janvier au samedi 10 janvier 2015 inclus
- Délibérations : du lundi 16 février au vendredi 20 février 2015

## 2<sup>nd</sup> SEMESTRE

- Rentrée et début des enseignements : le lundi 12 janvier 2015 (13 semaines)
- Pause pédagogique : du dimanche 1 mars au dimanche 8 mars 2015
- Fin des enseignements : le vendredi 17 avril 2015
- Vacances de Printemps : du dimanche 26 avril au dimanche 10 mai 2015
- Examens : du mercredi 22 avril au vendredi 24 avril et du lundi 11 mai au mercredi 13 mai 2015
- Délibérations : du mercredi 3 juin au vendredi 5 juin 2015

## SESSION DE RATTRAPAGE

- Epreuves de rattrapage : du lundi 16 juin au samedi 21 juin 2014
- Délibérations : d5 jeudi 26 juin au mercredi 1 juillet 2015

## **B - LE SYSTEME LMD**

Il est fondé sur trois niveaux de grades universitaires, chaque grade ayant une valeur en crédits européens commune à l'ensemble de l'espace européen : Licence, Master, Doctorat (L.M.D).

Il permet aux étudiants une grande modularité en leur permettant d'élaborer leur parcours individualisé en fonction de leurs choix dans l'offre de formation.

La délivrance des diplômes donne lieu à un supplément au diplôme, c'est-à-dire une annexe descriptive qui indique la nature des connaissances et aptitudes acquises par l'étudiant. Le supplément au diplôme a pour objet d'identifier les enseignements suivis et de favoriser la mobilité des étudiants.

## B1- Les diplômes

■ **La licence** : préparée en 3 ans après le bac, elle est structurée en 6 semestres et correspond à 180 crédits européens validés.

Les diplômes de licence sont répartis dans des **domaines** de formation et découpés en **mention**. Seules les licences de langue ont la particularité d'être habilitées jusqu'à un niveau de **spécialité**.

■ **Le master** : préparé 2 ans après la licence, il est structuré en 4 semestres et correspond à 300 crédits européens validés (180 de Licence + 120 de Master 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années).

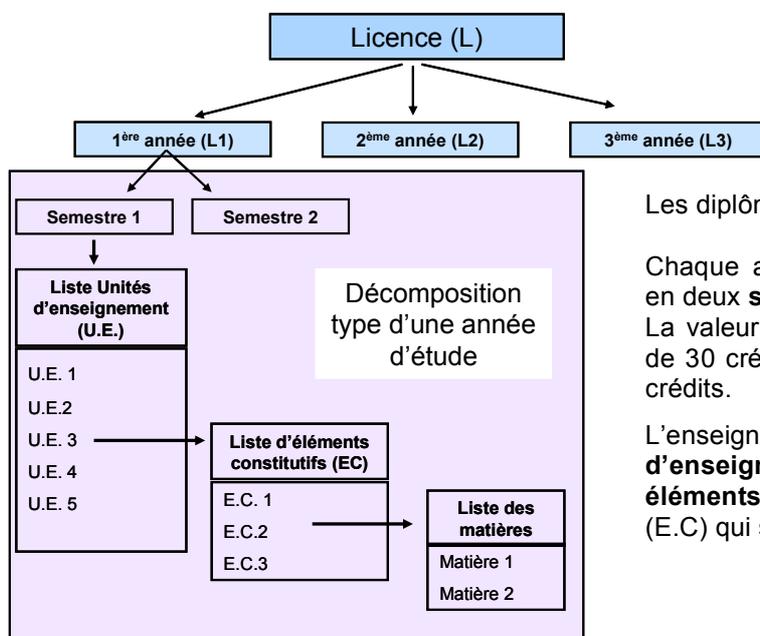
Il existe des masters : **recherche et/ou professionnel**.

Tout comme les licences, ils sont répartis dans des domaines de formation et dans des mentions mais également dans des spécialités à partir de la deuxième année (*et pas uniquement en langues*).

L'admission dans les spécialités de master 2<sup>ème</sup> année est soumise à une sélection.

■ **Le Doctorat** : préparé en 3 ans après le master. Il est délivré après la soutenance d'une thèse.

## B2- Le schéma type d'un diplôme



Les diplômes sont composés **d'années d'études**.

Chaque année d'études est ensuite décomposée en deux **semestres**.

La valeur en crédits européens d'un semestre est de 30 crédits et donc une année d'études vaut 60 crédits.

L'enseignement est organisé en **unités d'enseignements** (UE) qui regroupent des **éléments pédagogiques** (EP) ou **constitutifs** (E.C) qui se décomposent en **matière**.

## B3- L'Unité d'Enseignement d'Ouverture : une unité d'enseignement particulière

Cette unité d'enseignement spécifique est **OBLIGATOIRE**. Elle a une valeur de 3 crédits européens.

Elle concerne **les semestres 2 à 6** de la licence.

Licence						Master			
L1		L2		L3		M1		M2	
S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S10

**Le défaut d'inscription ou une absence à l'examen de cette unité d'enseignement d'ouverture entraîne, comme pour tout autre type d'unité d'enseignement de votre année d'étude, un ajournement aux examens.**

L'objectif de cet enseignement est : d'acquérir des compétences complémentaires (*Professionalisation*), découvrir de nouveaux enseignements, préparer les certifications nationales (*CLES, C2I*), valider un parcours (*Ex : développement durable*).

● **Dispositions particulière pour les étudiants en double cursus au sein de l'université**

Les étudiants inscrits en double cursus peuvent au choix :

- s'inscrire à une UE d'ouverture différente pour chacun des deux cursus,

Ou

- s'inscrire à une UE d'ouverture **correspondant à l'année d'études la plus élevée** de leur deux cursus en faisant reporter deux fois la note obtenue.

L'étudiant doit communiquer son choix à sa pédagogie au plus tard en début de semestre.

**Cette disposition particulière ne s'applique pas aux étudiants Ajournés Autorisés à Continuer (AJAC). Ces étudiants doivent valider l'UEO pour chacun de leurs niveaux d'inscription.**

La liste des UEO et leur descriptif est consultable à partir de la mi-août sur le [www.univ-tours.fr](http://www.univ-tours.fr) Rubrique Formations – UE d'ouverture

**B4- Le MOBIL : Module d'Orientation, de Bilan et d'Insertion en Licence**

Ce module **OBLIGATOIRE pour l'obtention de la licence** a pour objectif de vous faire découvrir le monde professionnel lié à votre filière (*connaissance des cursus, débouchés et métiers*) et de vous permettre d'engager une démarche de réflexion sur votre projet universitaire et professionnel.

**En 2013-2014, les étudiants de L3 ne sont pas concernés par le MOBIL.**

Le MOBIL est constitué de 2 éléments :

- Des heures de TD MOBIL incluses dans la maquette de la Licence,
- Des points MOBIL à obtenir en participant à des actions de découverte du monde professionnel : stage, job, ateliers CV et lettre de motivation ou entretiens, conférence métier, visite d'entreprise,... Ces points ne correspondent pas à des ECTS, ils sont propres à la validation du MOBIL.

**Vous devez obtenir un minimum de 6 points pour valider votre MOBIL.**

**A chaque début d'année universitaire, vous devez vous inscrire administrativement au MOBIL** pour que votre certificat vous soit délivré lors de l'obtention de vos 6 points minimum et que vous puissiez justifier de la validation de votre MOBIL pour la délivrance de votre licence.

**En 2014-2015 :**

Pour les primo-entrants en L1 ou L2 à l'Université de Tours, l'inscription administrative se fera en parallèle de l'inscription administrative en L1 ou L2 directement auprès de la scolarité de la composante concernée.

Pour les étudiants de L1 et L2 déjà inscrits à l'Université de Tours en 2013-2014 qui se réinscriront à l'Université via les inscriptions administratives web, il appartiendra à ces étudiants de procéder à leur inscription administrative au MOBIL sur le web en même temps que leur réinscription pour l'année universitaire 2014-2015.



Un livret "Carnet de Route" vous est remis lors de votre premier TD de L1 avec des exercices et outils pour vous guider dans vos démarches.

La liste des actions MOBIL permettant de valider des points ainsi que tous les documents et information concernant ce module sont disponibles sur le cours en ligne "**Mode d'emploi du MOBIL**" accessible depuis votre E.N.T. et la plateforme CELENE.

### **C- LES STAGES**

Les stages constituent le prolongement de l'enseignement dispensé à l'université jusqu'à l'insertion dans l'entreprise. Ils vous permettent de connaître le milieu professionnel et de mettre en pratique les apports théoriques de votre formation. Ils peuvent être aussi l'occasion de confirmer votre projet professionnel ou de vérifier un projet de réorientation.

La législation en vigueur permet, sous certaines conditions, des stages « **obligatoires** », des stages « **d'insertion** » et des stages de « **réorientation** ».

Quelque soit le type de stage celui-ci doit :

- ▶ Se dérouler pendant l'année universitaire d'inscription de l'étudiant, c'est-à-dire **entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 30 septembre** de l'année suivante ;
- ▶ Faire l'objet d'une convention tripartite entre la structure d'accueil, l'étudiant et l'Université ;
- ▶ Ne pas être assimilé à un emploi.



**A partir de la rentrée universitaire 2013-2014**, l'Université met à votre disposition une application web, PSTAGE, qui vous permet de saisir et imprimer votre convention de stage en ligne.

PSTAGE est accessible dans votre Environnement Numérique de Travail dans l'onglet SCOLARITE.

Après avoir saisi et imprimé votre convention, vous devrez la faire signer par les trois parties concernées: la structure d'accueil, l'université et vous.

Les modalités détaillées de cette procédure vous seront indiquées par votre scolarité.



**La convention doit IMPERATIVEMENT être signée par toutes les parties AVANT LE DEMARRAGE DU STAGE.**

#### **C1 – Le stage obligatoire**

Il est défini dans la maquette d'enseignement. Celle-ci fixe la durée du stage ainsi que les modalités de validation du stage.

Le stage peut se dérouler en France ou à l'étranger.

Durant la période de stage, le stagiaire demeure étudiant de l'Université. Il continue à être suivi par le(s) responsable(s) de sa formation.

Toutefois, il devra se soumettre à la discipline de l'établissement et aux dispositions du règlement intérieur de son entreprise d'accueil.

### **C2 - Le stage d'insertion**

Bien qu'à l'initiative de l'étudiant, ce stage doit mettre en pratique la formation dispensée par l'établissement.

Il doit obligatoirement avoir un lien avec la formation dispensée dans l'année d'étude suivie.

En plus de se dérouler pendant l'année universitaire, le stage d'insertion doit avoir lieu en dehors des périodes d'enseignement et de contrôle.

Il peut se dérouler en France ou à l'étranger.

### **C3 - Le stage de réorientation**

Les étudiants qui ont un projet de réorientation et qui souhaitent faire un stage dans le cadre de ce projet doivent prendre un rendez-vous auprès de la Maison de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle (MOIP) pour obtenir une convention de stage.

Le Conseiller d'Orientation Psychologue (COP) qui recevra l'étudiant étudiera la recevabilité du projet de stage dans le cadre de la réorientation envisagée.

La convention de stage ne pourra être acceptée qu'après validation du projet professionnel ou de réorientation par la Chargée d'orientation de la MOIP.

### **QUELQUES CONSEILS POUR VOTRE STAGE**

La Maison de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle met à votre disposition des outils pour vous aider dans la recherche de votre stage et la préparation de votre rencontre avec les structures d'accueil.

Elle vous propose :

- ▶ Des ateliers CV/Lettre de motivations tout au long de l'année,
- ▶ Une semaine de l'insertion professionnelle : du 4 au 9 novembre 2013, Tout le détail de cette semaine sur [www.sip.univ-tours.fr](http://www.sip.univ-tours.fr)
- ▶ Un forum des entreprises : le 7 novembre 2013 sur le site des Deux Lions,
- ▶ Un site internet dédié aux stages et aux jobs étudiants : R'PRO.

Ce site internet vous permet :

- ▶ de trouver des offres de stages,
- ▶ des offres d'emplois,
- ▶ de mettre en ligne votre CV,
- ▶ de contacter le réseau des anciens étudiants de l'Université.



R'PRO est accessible sur le site internet de l'Université [www.univ-tours.fr](http://www.univ-tours.fr) ou directement sur <http://rpro.univ-tours.fr>

Pour les stages à l'étranger, des sites internet spécialisés sont à votre disposition : : [www.eurostage.org](http://www.eurostage.org) - [www.francoallemand.com](http://www.francoallemand.com) - [www.directetudiant.com](http://www.directetudiant.com),

### **D- LES CERTIFICATIONS NATIONALES**

En complément de votre formation initiale, l'Université vous propose deux certifications nationales :

► **Le Certificat Informatique et Internet : C2I niveau 1**

► **Le Certificat en Langue de l'Enseignement Supérieur : CLES**

Ces certifications vous permettent de justifier de vos compétences en informatique ou en langue.

Bien que ces certifications ne soient pas obligatoires, elles sont vivement conseillées car ce sont des plus sur vos CV et certains établissements les ont intégrés, par exemple, comme critères de sélection pour leur master.

### **D1- LE CERTIFICAT INFORMATIQUE ET INTERNET**

C'est une certification nationale portant sur les compétences numériques nécessaires aux étudiants pour leur formation et pour leur insertion professionnelle.

Le certificat comporte 5 domaines de compétences :

- D1 : Travailler dans un environnement numérique évolutif
- D2 : Etre responsable à l'ère numérique
- D3 : Produire, traiter, exploiter
- D4 : Organiser la recherche d'informations à l'ère numérique
- D5 : Travailler en réseau, communiquer et collaborer



Chacun de ces 5 domaines comporte une épreuve théorique et une épreuve pratique. Il est nécessaire d'avoir les deux épreuves pour obtenir un domaine. Et il faut avoir validé les 5 domaines pour obtenir le C2I.

Une épreuve théorique commune à tous les étudiants de licence est organisée par l'université à chaque semestre de l'année universitaire. Il s'agit d'un QCM de 45 minutes.

L'évaluation de l'épreuve pratique se fait au sein des cours de compétences numériques mis en place dans votre maquette de licence. Elle peut également être faite dans le cadre de l'UEO « Préparez le C2I ».

Pour pouvoir valider le C2I, vous devez vous inscrire administrativement au C2I niveau 1 pendant la campagne d'inscription organisée par l'Université. L'inscription au C2I est gratuite.

Si vous souhaitez évaluer votre niveau, un petit test est disponible sur la page de notre site internet dédiée au C2I niveau 1.

Retrouvez les informations détaillées sur le C2I sur le [www.univ-tours.fr/formations/C2I](http://www.univ-tours.fr/formations/C2I)

### **D2 – LE CERTIFICAT EN LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (CLES)**



Le CLES est une certification en langue accréditée par le Ministère de l'Education Nationale. Il correspond au cadre européen commun de référence pour les langues.

Il a pour objectif de certifier les compétences opérationnelles en langue. Il s'inscrit dans la politique de mobilité étudiante et vise à promouvoir l'apprentissage des langues.

L'université propose la certification aux niveaux :

- B1 en anglais uniquement,
- B2 dans les langues suivantes : anglais – allemand – espagnol.



Les étudiants inscrits en licence de langue ne peuvent pas passer le CLES dans la langue correspondant à leur spécialité. En revanche, ils peuvent s'inscrire à la certification CLES dans une autre langue.

Ex : un étudiant en L2 Anglais ne peut passer le CLES Anglais mais peut s'inscrire au CLES Espagnol.

Trois compétences sont évaluées lors de la certification CLES :

- **La compréhension écrite/orale** : le candidat doit faire la preuve qu'il est capable de repérer, sélectionner, trier, organiser les informations pertinentes issues de divers documents. Le traitement des informations est nécessaire à la résolution du problème qui lui est soumis.
- **La production écrite** : le candidat doit être capable, en production écrite, de rédiger un document de travail synthétique (fiche de synthèse envoyée sur un forum, fiche de lecture...)
- **L'interaction orale** : le candidat doit faire la preuve qu'il est à même d'échanger des idées et d'interagir pour expliciter son point de vue et le défendre. Il montrera sa capacité à s'adapter à son interlocuteur

Les épreuves du CLES sont organisées sous la forme d'un scénario avec une mise en situation réaliste autour de la thématique retenue pour chaque niveau de certification. Toutes les tâches proposées sont donc liées entre elles, les informations repérées lors des phases de compréhension écrite et compréhension orale ayant pour objectif d'alimenter les phases de production (écrite et orale).

L'inscription administrative à la certification CLES se fait via les IA web. Cette inscription est gratuite.

Retrouvez les informations détaillées sur le CLES sur le [www.univ-tours.fr/formations/CLES](http://www.univ-tours.fr/formations/CLES)

## **E- LA REORIENTATION**

Dès le premier semestre, vous pensez ne pas avoir fait le bon choix de filière, n'attendez pas la fin de l'année universitaire pour vous réorienter !

Une période officielle de réorientation est organisée pour les étudiants de L1 et niveau équivalent et sous certaines conditions pour les étudiants de L2 à la fin du premier semestre.

La Maison de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle (MOIP) est votre disposition pour vous donner des informations sur les filières et les métiers et vous conseiller dans vos choix.

N'hésitez pas à les rencontrer au 60, rue du Plat d'Étain à Tours. ☎ 02 47 36 81 70

Les enseignants sont également à votre disposition pour vous conseiller.

Retrouvez le détail de la procédure et les dates sur le [www.univ-tours.fr/Formations/Inscriptions](http://www.univ-tours.fr/Formations/Inscriptions) fin novembre

## **F- LA MOBILITE ETUDIANTE**

Effectuer une partie de ses études à l'étranger est une expérience forte qui valorise votre formation, votre capacité d'autonomie et votre capacité d'adaptation intellectuelle.

### **F1- Les différents programmes**

L'Université de Tours propose des programmes :

#### ➤ **En Europe**

A partir de la 2<sup>ème</sup> année d'études et jusqu'au Doctorat, le programme ERASMUS permet d'effectuer un séjour d'un semestre ou d'une année universitaire complète au sein d'une université européenne partenaire (200 universités possibles).

#### ➤ **Hors Europe**

L'université de Tours a des partenariats avec des universités américaines, canadiennes anglophones, québécoises et selon les filières : Australienne, Japonaise, Argentine,...

### **F2- Les démarches**

La mobilité est soumise à un dossier de sélection.

Si votre dossier est retenu, vous partez dans le cadre d'une convention et vous restez étudiant de l'Université de Tours.

Vous acquittez vos droits d'inscription à Tours et vous êtes dispensé des frais d'inscription dans l'Université d'accueil.

Avant votre départ, vous devez établir un contrat d'études avec votre responsable de diplôme qui indique les enseignements et les crédits européens équivalents que vous devez valider dans l'Université d'accueil pour être reconnus dans votre cursus en cours.

### **F3- La préparation**

Afin de vous aider à préparer votre mobilité, l'Université met à votre disposition :

- Des pages d'informations, des guides sur le [www.univ-tours.fr](http://www.univ-tours.fr) rubrique « International »
- Des réunions d'informations,
- Une UEO spécifique intitulée « Préparer sa mobilité internationale ».

### **F4- Les aides financières**

Elles sont variées et dépendent du programme choisi. Elles peuvent être attribuées par le Ministère, l'Université, le Conseil Général, des associations,...

Pour en savoir plus, consultez les pages « International » sur le <a href="http://www.univ-tours.fr">www.univ-tours.fr</a> ou contactez le Service des Relations Internationales – 60, rue du Plat d'Étain - ☎ Accueil : 02.47.36.67.04 - Mèl : <a href="mailto:internat@univ-tours.fr">internat@univ-tours.fr</a>
--

# Antenne Universitaire de Blois

---

Antenne Universitaire de l'UFR Sciences et Techniques  
Centre Universitaire de Blois (3<sup>ème</sup> étage)  
Adresse 3, Place Jean Jaurès, F-41000 Blois  
Toile <http://www.info.univ-tours.fr>

## Direction du Département Informatique

### Thomas Devogele

Bureau 331  
Téléphone 02 54 55 21 52  
Courriel [Thomas.Devogele@univ-tours.fr](mailto:Thomas.Devogele@univ-tours.fr)

## Secrétariat & Scolarité

### Thierry Ressault

Bureau 335  
Téléphone 02 54 55 21 08  
Courriel [secretariat-sirblois@univ-tours.fr](mailto:secretariat-sirblois@univ-tours.fr)

## Service Technique/Informatique

### Pierre-François Laurand

Bureau 339  
Téléphone 02 54 55 21 13  
Courriel [Pierre-François.Laurand@univ-tours.fr](mailto:Pierre-François.Laurand@univ-tours.fr)

## Directrice des Études Master 2<sup>ème</sup> année

### Verónika Peralta

Bureau 331  
Téléphone 02 54 55 21 12  
Courriel [Veronika.Peralta@univ-tours.fr](mailto:Veronika.Peralta@univ-tours.fr)

## Directeur des Études Master 1<sup>ère</sup> année

### Dominique H. Li

Bureau 347  
Téléphone 02 54 55 21 54  
Courriel [Dominique.Li@univ-tours.fr](mailto:Dominique.Li@univ-tours.fr)

## Relation Internationales & Études à l'Étranger

### Jean-Yves Antoine

Bureau 329  
Téléphone 02 54 55 21 11  
Courriel [Jean-Yves.Antoine@univ-tours.fr](mailto:Jean-Yves.Antoine@univ-tours.fr)

# Équipe Enseignante

---

## Enseignants Statutaires Présents à l'Antenne Universitaire de Blois

- **ANTOINE Jean-Yves**  
Professeur des Universités, informatique  
Bureau : 329 Tél : 02 54 55 21 11 email : [Jean-Yves.Antoine@univ-tours.fr](mailto:Jean-Yves.Antoine@univ-tours.fr)
- **BOUCHOU MARKHOFF Béatrice**  
Maître de conférences, informatique  
Bureau : 347 Tél : 02 54 55 21 36 email : [beatrice.bouchou@univ-tours.fr](mailto:beatrice.bouchou@univ-tours.fr)
- **FARMER Christine**  
Professeur Certifié, anglais email : [christine.farmer@univ-tours.fr](mailto:christine.farmer@univ-tours.fr)
- **DEVOGELE Thomas**  
Professeur des Universités, informatique  
Bureau : 331 Tél : 02 54 55 21 52 email : [thomas.devogele@univ-tours.fr](mailto:thomas.devogele@univ-tours.fr)
- **GIACOMETTI Arnaud**  
Professeur des Universités, informatique  
Bureau : 329 Tél : 02 54 55 21 14 email : [arnaud.giacometti@univ-tours.fr](mailto:arnaud.giacometti@univ-tours.fr)
- **LABROCHE Nicolas**  
Maître de conférences, informatique  
Bureau : 347 Tél : 02 54 55 21 54 email : [nicolas.labroche@univ-tours.fr](mailto:nicolas.labroche@univ-tours.fr)
- **LEFEUVRE Anaïs**  
ATER, informatique  
Bureau : 323 Tél : 02 54 55 21 48 email : [anais.lefeuvre@univ-tours.fr](mailto:anais.lefeuvre@univ-tours.fr)
- **LI Dominique**  
Maître de conférences, informatique  
Bureau : 347 Tél : 02 54 55 21 54 email : [dominique.li@univ-tours.fr](mailto:dominique.li@univ-tours.fr)
- **MARCEL Patrick**  
Maître de conférences, informatique  
Bureau : 347 Tél : 02 54 55 21 55 email : [patrick.marcel@univ-tours.fr](mailto:patrick.marcel@univ-tours.fr)
- **MESSAI Nizar**  
Maître de conférences, informatique  
Bureau : 329 Tél : 02 54 55 21 14 email : [nizar.messai@univ-tours.fr](mailto:nizar.messai@univ-tours.fr)
- **MOREAU Evelyne**  
PRAG, mathématiques  
Bureau : 329 Tél : 02 54 55 21 68 email : [evelyne.moreau@univ-tours.fr](mailto:evelyne.moreau@univ-tours.fr)
- **PERALTA Verónika**  
Maître de conférences, informatique  
Bureau : 331 Tél : 02 54 55 21 12 email : [veronika.peralta@univ-tours.fr](mailto:veronika.peralta@univ-tours.fr)
- **TAGHELIT Mohamed**  
Maître de conférences, informatique  
Bureau : 329 Tél : 02 54 55 21 11 email : [mohamed.taghelit@univ-tours.fr](mailto:mohamed.taghelit@univ-tours.fr)

## Intervenants Extérieurs - Master 1 & 2

- **Ahmed Abid** Doctorant, Polytech'Tours, informatique
- **Nadia Brisson** Responsable RH, Innothera, management
- **Thierry Brouard** Maître de conférences, Tours, informatique
- **Jean-Sébastien Darges** Ingénieur, Umanis, informatique
- **Damien Detruit** Ingénieur, Umanis, informatique
- **Jérôme Dogbeh** Formateur, GRETA, Gestion & Droit
- **Nathalie Friburger** Maître de conférences, IUT Blois, informatique
- **Julien Papillon** Ingénieur, Umanis, informatique
- **Jean-Claude Pirkner** Ingénieur, ATOS Origin, SI d'entreprise
- **François Robert** Ingénieur, APSIDE, informatique
- **Yacine Sam** Maître de conférences, IUT Blois, informatique
- **Cédric Satizelle** Responsable mission, ORCOM, entrepreneuriat
- **Arnaud Soulet** Maître de conférences, IUT Blois, informatique
- **Andrée Steidel** Consultante, Cap Gemini, informatique
- **Eric-Alain Zoukoua** Maître de conférences, Tours, gestion

# Localisation des Enseignements

---

## ***Antenne Universitaire Campus de Blois***

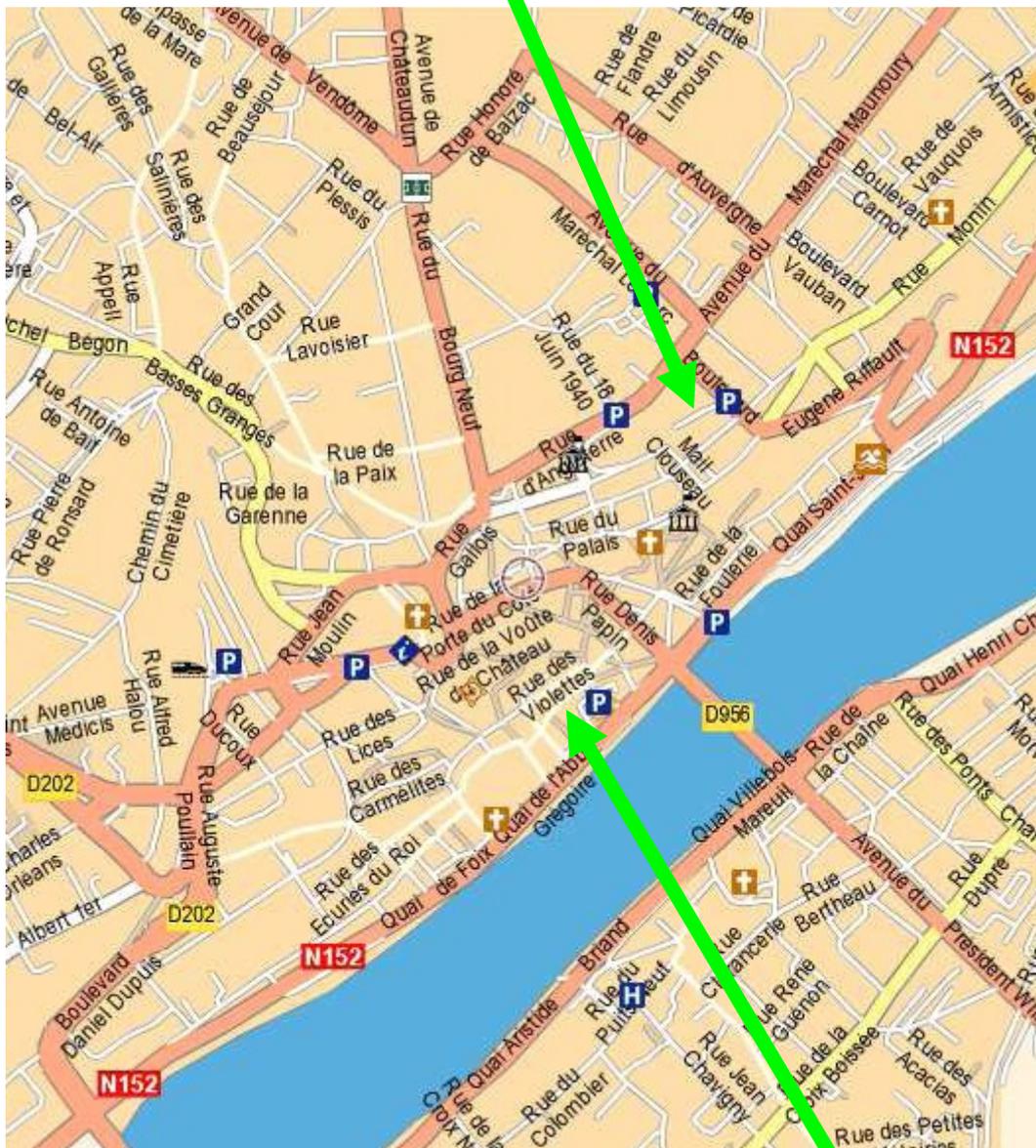
*3 place Jean Jaurès*

Scolarité B335

Salles TP : B341, B343, B345

Salles Cours/TD : Licence+Master

B.U. à proximité

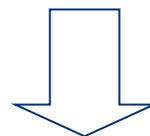
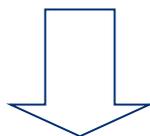


***Restaurant Universitaire***  
*10 rue Anne de Bretagne*  
CROUS

# Cursus Master Informatique à l'Université François Rabelais de Tours

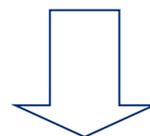
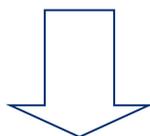
---

**Master Sciences & Technologies Mention Informatique, 1<sup>ère</sup> Année**  
Campus Blois



**Master Indifférencié Sciences et  
Technologies**  
Mention **Informatique**  
Spécialité  
**Systems d'Information pour l'Aide à la  
Décision**

**Master Recherche Sciences et  
Technologies**  
Mention **Informatique**  
Spécialité  
**Computer Aided Decision Support**



**Doctorat Informatique**  
Blois et Tours

# Cursus Master Sciences et Technologies

## 1<sup>ère</sup> année

MASTER 1 <sup>ère</sup> année ([M1] : MAITRISE) = 60 crédits européens [ECTS] soit 30 crédits par semestre							
Semestre / UE	C O E F	E C T S	Éléments Constitutifs	CM	TD	TP	Durée Totale Étudiant
<b>1<sup>er</sup> semestre (S7)</b>							
Bases de Données	3	3	Implémentation et Optimisation des BD	16	14		30
	2	2	Fondements Logiques des BD	10	10		20
Génie Logiciel	3	3	Architecture et Frameworks de Développement	14		16	30
	2	2	Motifs de Conception	8		12	20
Informatique Décisionnelle	3	3	Modélisation et Visualisation des Informations	14	14	2	30
	2	2	Gestion de Projet	10	10		20
Projet Décisionnel	5	3	Projet Décisionnel		30		30
Statistiques	5	5	Statistiques pour l'Analyse de Données	20	20	10	50
Formation Humaine et à l'Entreprise	3	3	Anglais	10	10	10	30
	1	2	Droit Social et Droit Commercial	10	10		20
	1	2	Gestion	10	10		20
<b>Total Semestre S7</b>	<b>30</b>	<b>30</b>		<b>120</b>	<b>130</b>	<b>50</b>	<b>300</b>
<b>2<sup>ème</sup> semestre (S8)</b>							
Bases de Données	3	3	Modèles de Données XML	10	10	10	30
	2	2	Systèmes d'Information Géographiques	10	6	4	20
Informatique Décisionnelle	3	3	Classification et Clustering de Données	14	8	8	30
	2	2	Commerce Électronique et CRM	12	4	4	20
Projet Décisionnel	5	3	Projet Décisionnel		30		30
Systèmes d'Information	3	3	Conception et Certification des SI	10	10	10	30
	2	2	Sécurité dans les SI	10	10		20
Systèmes Répartis	3	3	Algorithmique Répartie	20	10		30
	2	2	Distribution et Dématérialisation	10		10	20
Formation Humaine et à l'Entreprise	3	3	Anglais	10	10	10	30
	1	2	Analyse Financière	10	10		20
	1	2	Marketing	10	10		20
<b>Total Semestre S8</b>	<b>30</b>	<b>30</b>		<b>126</b>	<b>118</b>	<b>56</b>	<b>300</b>
<b>Total Année M1</b>	<b>60</b>	<b>60</b>		<b>246</b>	<b>248</b>	<b>106</b>	<b>600</b>

# Cursus Master Sciences et Technologies

## 2<sup>ème</sup> année

En Master, les TD correspondent à des travaux dirigés sur papier ou sur machine.

MASTER 2ème année = 60 crédits européens [ECTS] soit 30 crédits par semestre							
Semestre / UE	C O E F	E C T S	Éléments Constitutifs	CM	TD	TP	Durée Totale Étudiant
<b>1<sup>er</sup> semestre (S9)</b>							
Représentation et Découverte de Connaissances	3	3	Fouille de données et Apprentissage	12	10	8	30
	2	2	Intelligence Artificielle et Représentation des Connaissances	10	10		20
Entrepôts de Données	2	2	Intégration et Qualité des Données	14	6		20
	3	3	Entrepôts de Données et Analyse en Ligne	14	6	10	30
Recherche d'Information	4	4	Recherche d'Information et Traitement Automatique des Langues	16	8	16	40
	1	1	Fouille de Textes	4	4	2	10
Technologies Web	2	2	Services Web	8	4	8	20
	3	3	Ingénierie des Connaissances et Web Sémantique	14	12	4	30
Recherche et Innovation	3	3	Initiation à la Recherche	10	20		30
	2	2	Séminaires	20			20
Formation Humaine et à l'Entreprise	3	3	Anglais	10	10	10	30
	2	2	Management et Entrepreneuriat	12	8		20
<b>Total Semestre S9</b>	<b>30</b>	<b>30</b>		<b>144</b>	<b>98</b>	<b>58</b>	<b>300</b>
<b>2<sup>ème</sup> semestre (S10)</b>							
Projet Professionnel et Stage	30	30	Projet Professionnel Stage		50		50
<b>Total Semestre S10</b>	<b>30</b>	<b>30</b>			<b>50</b>		<b>50</b>
<b>Total Année M2</b>	<b>60</b>	<b>60</b>		<b>144</b>	<b>148</b>	<b>58</b>	<b>350</b>

# Description des Unités d'Enseignement

---

## Semestre 1 (S7)

### Bases de Données

#### Fondements Logiques des Bases de Données

- **Prérequis** – Bases de données relationnelles (modèle, interrogation et conception).
- **Objectifs** – Étude du pouvoir d'expression des langages de requêtes relationnelles (algèbre, calcul, datalog) et leurs extensions.
- **Compétences** – Maîtriser les propriétés logiques de divers langages relationnels.
- **Contenu** – Rappels sur les requêtes relationnelles étendues, récursivité et négation, propriétés logiques et réécriture de requête, pouvoir d'expression, extension (objet, personnalisation ...).

#### Implémentation et Optimisation des Bases de Données

- **Prérequis** – Bases de données relationnelles (modèle, interrogation et conception), structures de données.
- **Objectifs** – Étudier et comprendre les mécanismes physiques d'évaluation des requêtes.
- **Compétences** – Savoir configurer un SGBD pour répondre à une problématique d'optimisation.
- **Contenu** – Organisation physique des données, indexation, implantation des opérateurs algébriques, exécution et optimisation des requêtes, bases de données NoSQL.

### Génie Logiciel

#### Architecture et Frameworks de Développement

- **Prérequis** – Génie logiciel, conception objet, programmation objet.
- **Objectifs** – Comprendre les architectures des applications.
- **Compétences** – Maîtriser les principaux frameworks de développement.
- **Contenu** – Étude et mise en œuvre des principaux frameworks de développement sous J2EE et DotNet.

#### Motifs de Conception

- **Prérequis** – Génie logiciel, conception objet, programmation objet.
- **Objectifs** – Réalisation de logiciels (conception, programmation et tests) dans un environnement objet au moyen de modèles de conception.
- **Compétences** – Savoir identifier quel type de modèle de conception utiliser ; être capable de mettre en œuvre un modèle de conception courant (adaptateur / façade / MVC / fabrique / stratégie / observateur / décorateur / médiateur ...) appliqué à un logiciel ou aux tests logiciels, comprendre et pratiquer la Programmation Orientée Aspect (application du modèle « décorateur » à la programmation).
- **Contenu** – Étude théorique et pratique des modèles de conception les plus courants (patterns GoF) et mise en œuvre à partir de cas réels (programmation et illustration par le langage Java) ; découverte des modèles de conception appliqués aux tests logiciels ; initiation à et pratique (notamment au moyen d'un projet) de la programmation orientée aspects ; introduction à l'approche pilotée par les modèles (MDE, Model Driven Engineering).

### Informatique Décisionnelle

#### Modélisation et Visualisation des Informations

- **Prérequis** – Bases de données relationnelles (modèle, interrogation et conception), bases de l'interaction Homme-Machine.
- **Objectifs** – Connaître les bases de la modélisation multidimensionnelle ; connaître les techniques de représentation de données massives ainsi que les recommandations ergonomiques qui président à leur bonne utilisation.
- **Compétences** – Savoir modéliser une base de données multidimensionnelle ; choisir et utiliser un système de représentation adapté à la visualisation d'informations ; connaître les principales

recommandations ergonomiques en matière de visualisation et savoir les appliquer ; évaluer la qualité d'une interface interactive de visualisation d'information.

- **Contenu** – (1) Schéma en étoile et extensions. (2) Introduction et rappel : principe généraux en ergonomie des interfaces interactives ; principes ergonomiques généraux liés à la vision et la visualisation d'information ; types d'organisation et de visualisation des données : tabulaire (2D), 3D, hiérarchique, graphes, textes, intégrant une dimension temporelle (2,5D) ; recommandation ergonomiques spécifiques à un type de visualisations données ; évaluation des interfaces interactives : application au cas de la visualisation d'information ; recherches actuelles en visualisation.

## **Gestion de Projet**

- **Prérequis** – Aucun.
- **Objectifs** – Acquérir les concepts et méthodes nécessaires pour mener des projets informatiques dans un contexte de type professionnel.
- **Compétences** – Savoir exprimer les besoins et définir les objectifs à atteindre ; identifier les actions à entreprendre ; établir une planification initiale ; définir un tableau de bord pour suivre la réalisation le projet.
- **Contenu** – Définition des éléments de projet (définition du projet : cas des systèmes d'information ; l'organisation et les responsabilités ; le lancement du projet) ; expression des besoins (cahiers des charges ; les méthodes d'expression des besoins) ; conduite des projets (phases du projet : définition et contenu ; estimation des projets informatiques ; organisation et planification du projet) ; suivi des projets (gestion des risques et conduite du changement ; gestion des coûts et pilotage du projet) ; anticipation des actions de maintenance (MCO) ; étude de cas.

## **Projet Décisionnel**

### **Projet Décisionnel**

- **Prérequis** – Génie logiciel, conception et développement d'application.
- **Objectifs** – Acquérir une méthodologie de développement d'applications en contexte industriel réel, dans le cas d'un projet de taille importante dans le domaine des systèmes d'informations et de l'informatique décisionnelle, avec un sujet en rapport avec les thèmes de recherche de l'équipe pédagogique.
- **Compétences** – Savoir travailler en équipe ; savoir rédiger et présenter des livrables en anglais ; savoir mettre en œuvre les différents cycles de la gestion de projet.
- **Contenu** – Phase de veille technologique ; phase de rédaction de cahier des charges.

## **Statistiques**

### **Statistiques pour l'Analyse des Données**

- **Prérequis** – Calcul matriciel, fonctions de plusieurs variables, statistiques.
- **Objectifs** – Connaissance et mise en œuvre des principales techniques d'étude et d'analyse de données et mise en œuvre sur des logiciels d'analyse statistique des données.
- **Compétences** – Savoir mettre en œuvre des principales techniques d'étude et d'analyse de données.
- **Contenu** – Études de données multidimensionnelles quantitatives puis qualitatives : régression, analyse en composantes principales, analyse factorielle discriminante, analyse factorielle des correspondances ; variantes et extensions de ces méthodes.

## **Formation Humaine et à l'Entreprise**

### **Anglais**

- **Prérequis** – Cours d'anglais de niveau licence.
- **Objectifs** – Acquérir une maîtrise en anglais professionnel pour l'oral et l'écrit.
- **Compétences** – Pouvoir discuter et se faire comprendre lors de réunions, négociations ; pouvoir s'entretenir avec des collègues, des clients, des visiteurs, pouvoir écrire un rapport technique en donnant des appréciations pointues ; savoir résumer en anglais des textes techniques et généraux en français ; rédiger un CV et une lettre de motivation ; traduire des textes techniques et professionnels.
- **Contenu** – Production orale ; production écrite.

### **Droit Social et Droit Commercial**

- **Prérequis** – Avoir les notions élémentaires en introduction au droit et dans la théorie générale des

obligations.

- **Objectifs** – Sensibiliser à la prise en compte de l'environnement juridique commercial et social de l'entreprise afin de participer à la maîtrise des risques encourus et au respect des obligations légales.
- **Compétences** – Comprendre la gestion de l'entreprise ; être capable de dialoguer avec les différents responsables de services de l'entreprise, les différents partenaires de l'entreprise et les pouvoirs publics.
- **Contenu** – (1) Droit commercial: le contrat commercial, construction, préambule, nature, obligations, clause, évaluation des risques, mesure des conséquences commerciales, enjeux, prévenir et gérer les situations de contentieux, les règles de droit de la concurrence, les responsabilités pénales. (2) Droit social : le cadre du droit et de la législation du travail et ses juridictions : le recrutement et l'embauche, le contrat de travail, forme, clauses, obligations, exécution, risques gestion des conflits.

## Gestion

- **Prérequis** – Avoir des notions élémentaires en comptabilité générale.
- **Objectifs** – Appréhender et comprendre les contraintes, les outils de gestion et de pilotage des activités de l'entreprise.
- **Compétences** – Comprendre la gestion de l'entreprise ; être capable de dialoguer avec les différents responsables de services de l'entreprise.
- **Contenu** – (1) Gestion des flux, le cycle d'exploitation, le besoin en fonds de roulement. (2) Gestion des stocks, les stocks, les coûts. (3) Gestion budgétaire, la démarche budgétaire, les budgets. (4) Gestion des risques, les risques professionnels, gestion de crise. (5) Gestion prévisionnelle, les tableaux de bord, le financement des investissements.

## Semestre 2 (S8)

### Bases de Données

#### Modèles de Données XML

- **Prérequis** – Théorie des langages, bases de données (conception et interrogation).
- **Objectifs** – Étudier XML en considérant non seulement ses aspects technologiques mais aussi des concepts théoriques nécessaires à leur implantation.
- **Compétences** – Maîtriser les propriétés des données semi-structurées et des standards liés au format XML.
- **Contenu** – Introduction à XML, notion de document, notion de schéma, DTD, XML Schema et Relax NG, Validation (automates d'arbres), XPath, contraintes d'intégrité, Xquery, XSLT, BD XML (natives ou au dessus de BDR), API.

#### Systèmes d'Information Géographique

- **Prérequis** – UE Base de données du semestre 1.
- **Objectifs** – Connaître les fondements des Systèmes d'Information Géographique (SIG) ; ce cours se focalise sur les bases de données géographiques et les outils d'analyse spatiale ; ce cours est illustré par des exemples concrets et l'utilisation pratique de SIG.
- **Compétences** – Savoir mettre en place une base de données géographiques et les outils associés d'analyse et de visualisation.
- **Contenu** – (1) Modélisation et spécificité des données géographiques. (2) Requêtes spatiales et spatio-temporelles sous PostGIS. (3) Analyse spatiale à l'aide d'outils open source. (4) Échange de données géographiques à l'aide de format XML : GML, KML, GPX. (5) Visualisation de données géographiques sur des serveurs cartographiques Web.

### Informatique Décisionnelle

#### Classification et Clustering de Données

- **Prérequis** – UE Statistiques du premier semestre de M1.
- **Objectifs** – Connaître les principales étapes et tâches d'un processus de découverte de connaissance.
- **Compétences** – Savoir mettre en œuvre quelques techniques usuelles de clustering et classification.
- **Contenu** – Étapes d'un processus de découverte de connaissances, quelques méthodes de clustering

(distance ultramétrique, classification hiérarchique ascendante, k-means, k-medoids, etc.) ; une première méthode de classification (arbres de décision), clustering et classification sur des logiciels de type SAS ou S+ ; définitions de distances et indices de similarité, classification ascendante hiérarchique, distances ultramétriques ; construction d'un arbre hiérarchique ascendant et algorithmes d'agrégation basés sur une métrique ; notions de classification hiérarchique descendante.

## **Commerce Électronique et CRM**

- **Prérequis** – Gestion et droit des entreprises, conception objet.
- **Objectifs** – Connaître les enjeux et les techniques du commerce électronique ; étudier l'impact de la relation client dans la stratégie de l'entreprise.
- **Compétences** – Savoir mettre en œuvre une solution de commerce électronique ; savoir mettre en œuvre et manipuler des outils de CRM et d'ERP.
- **Contenu** – (1) Analyse des enjeux et des composantes du commerce électronique ; les différentes catégories et moyens de télépaiement disponibles sont ensuite examinés, de même que les protocoles spécifiques au commerce électronique. (2) Le système d'information d'entreprise (typologie et composition) ; Customer Relationship Management (objectifs, mise en place, processus d'entreprise concernés, solutions et marché, étude d'une solution) ; Enterprise Resources Planning (objectif, contexte de mise en place, gestion d'un projet ERP, niveau d'impact sur le SI et la DSI).

## **Projet Décisionnel**

### **Projet Décisionnel**

- **Prérequis** – Les UE du premier semestre.
- **Objectifs** – Acquérir une méthodologie de développement d'applications en contexte industriel réel, dans le cas d'un projet de taille importante dans le domaine des systèmes d'informations et de l'informatique décisionnelle, avec un sujet en rapport avec les thèmes de recherche de l'équipe pédagogiques.
- **Compétences** – Savoir travailler en équipe ; savoir rédiger et présenter des livrables en anglais ; savoir mettre en œuvre les différents cycles de la gestion de projet.
- **Contenu** – Phases d'analyse et conception ; phase de développement et tests ; phase de recette et transition.

## **Systèmes d'Information**

### **Conception et Certification des Systèmes d'Information**

- **Prérequis** – Maîtrise de la programmation et du génie logiciel, droit, gestion et gestion de projet.
- **Objectifs** – Connaître les méthodes de conception et mise en œuvre des systèmes d'information d'entreprise ; connaître les concepts d'assurance qualité et de qualité de service pour les mettre au service du système d'information de l'entreprise.
- **Compétences** – Participer activement à la conception et à la mise en œuvre d'applications et de services informatiques de qualité au sein de l'entreprise.
- **Contenu** – Systèmes d'information d'entreprise : urbanisation, intégration d'applications d'entreprise (EAI), architecture d'un système décisionnel ; phases clés dans la conception des SI : validation recette, plan de tests, mise en production, mesures d'accompagnement ; qualité du SI : enjeux de la qualité, modèles de maturité (CMM-I), qualité du logiciel (norme ISO/CEI 9126), qualité du processus de développement (norme ISO/CEI 12207), qualité des données, qualité des services informatiques (ITIL, ISO 20000), certification CGEIT.

### **Sécurité dans les Systèmes d'Information**

- **Prérequis** – Notions de base en bases de données, systèmes d'exploitation, réseaux.
- **Objectifs** – Connaître et comprendre les principales notions et techniques liées à la sécurité des systèmes d'information.
- **Compétences** – Savoir évaluer et participer à la mise en œuvre de la sécurité d'un système d'information.
- **Contenu** – Sécurité en tant que performance et qualité d'un système d'information : les objectifs d'une politique de sécurité, les principales techniques de la sécurité (contrôles d'accès, protection des informations, des ressources, du fonctionnement standard, supervision, cryptographie, chiffrement, gestion des clés), l'aspect organisationnel pour la sécurité ; les produits de sécurité, les normes de sécurité, des contextes particuliers d'application de la sécurité et les méthodes de maîtrise de la sécurité feront l'objet de recherches et d'exposés de la part des étudiants.

## Systemes Répartis

### Algorithmique Répartie

- **Prérequis** – Système d'exploitation, notions de base d'algorithmique séquentielle et de construction de programmes.
- **Objectifs** – Appréhender les concepts et la problématique inhérents à la répartition et à l'absence de mémoire partagée.
- **Compétences** – Savoir concevoir et développer des applications réparties.
- **Contenu** – Algorithmique répartie, horloge logique, causalité, ordre partiel/total, concurrence, cohérence ; étude et initiation à la conception d'algorithmes répartis : communication, exclusion mutuelle, synchronisation, état global, terminaison ; écriture de spécifications en PROMELA et leur simulation avec l'outil Spin.

### Distribution et Dématérialisation

- **Prérequis** – Architecture réseaux IP, programmation système.
- **Objectifs** – Donner une vue d'ensemble des technologies permettant le Cloud Computing et la distribution d'applications en mode SaaS.
- **Compétences** – Mise en cluster de stations de travail ; distribution de traitements sur les nœuds.
- **Contenu** – Rappels de réseau ; principe de constitution d'un cluster ; Cloud Computing (concept, fonctionnement, exemples, problèmes sécuritaires liés à la délocalisation des applications et des données) ; distribution d'un traitement sur un cluster (modèle de programmation MapReduce, illustré de façon manuelle par MPI ou au moyen d'un framework type Quizmt) ; de l'application au service (fonctionnement en mode SaaS).

## Formation Humaine et à l'Entreprise

### Anglais

- **Prérequis** – Cours d'anglais du S1.
- **Objectifs** – Acquérir une maîtrise en anglais équivalente à 750 points au test TOEIC.
- **Compétences** – Comprendre des communiqués à la radio, par téléphone, et savoir en extraire le contenu pertinent ; savoir lire des articles dans la presse générale et spécialisée.
- **Contenu** – Compréhension orale ; compréhension écrite.

### Analyse Financière

- **Prérequis** – Avoir des notions élémentaires en comptabilité générale et en comptabilité de gestion.
- **Objectifs** – Comprendre la gestion de l'entreprise ; être capable de dialoguer avec les services financiers de l'entreprise.
- **Compétences** – Réaliser une analyse financière pour porter un avis pertinent sur l'entreprise ; être capable de mesurer l'impact des décisions sur les comptes et les résultats de l'entreprise.
- **Contenu** – L'information comptable et le bilan financier ; l'analyse par les ratios, ratios de diagnostic d'équilibre financier, ratios de diagnostic de rentabilité ; la dynamique des flux et l'autofinancement, soldes intermédiaires de gestion, excédent brut d'exploitation ; la dynamique du cycle d'exploitation et le besoin de financement d'exploitation ; la trésorerie.

### Marketing

- **Prérequis** – Gestion et droit des entreprises.
- **Objectifs** – Acquisition des notions et concepts de marketing de base dans le cadre d'un cursus spécialisé.
- **Compétences** – Capacité à utiliser les concepts clés dans le cadre d'études de cas et d'exercices.
- **Contenu** – Notions de marketing fondamental : le marketing dans l'entreprise, la démarche marketing, macro et micro environnements, le couple produit/marché, l'analyse concurrentielle, le consommateur, l'approche du plan marketing (mise en œuvre et contrôle), les objectifs, les options stratégiques (la segmentation, le ciblage, le positionnement, les sources de volumes) ; le marketing mix : les 4P, le marketing relationnel « one to one », e-marketing, les nouveaux médias interactifs (le marketing viral, le marketing expérientiel).

## Semestre 3 (S9)

## **Représentation et découverte de connaissances**

### **Fouille de données et apprentissage**

- Pré-requis : UE « Classification et fouille de données » en M1
- Objectifs : avoir une connaissance des principales techniques de fouille de données
- Compétences : savoir les mettre en œuvre dans le cadre d'une application réelle, en mettant l'accent sur la préparation des données et l'évaluation des modèles construits
- Contenu : préparation des données, évaluation des modèles, construction de modèles prédictifs (réseaux de neurones, SVM, etc.), constructions de modèles descriptifs (réseaux bayésiens) et extraction de motifs locaux (à partir de données transactionnelles ou spécifiques : données séquentielles, flux de données, graphes, etc.).

### **Intelligence Artificielle et représentation des connaissances**

- Pré-requis : algorithmique des arbres et des graphes
- Objectifs : acquisition des concepts de prises de décision, détermination et modification des stratégies, raisonnement automatique avec explications, représentation des connaissances, planification.
- Contenu : résolution de problèmes : espaces d'états, algorithme alpha-bêta, algorithmes A\*, etc. Systèmes de production : calcul des prédicats orienté IA. Unification, résolution. Systèmes à base de règles : systèmes experts, langage Prolog. Représentation des connaissances : réseaux sémantiques. Planification. Apprentissage : algorithmes génétiques, apprentissage par renforcement.

## **Entrepôts de données**

### **Intégration et qualité des données**

- Pré-requis : les UE de bases de données de M1
- Objectifs : Étudier les problèmes posés par l'intégration de données. Étudier les notions de qualité.
- Compétences : Savoir intégrer des données hétérogènes. Savoir, définir, mesurer et maintenir la qualité des données.
- Contenu : qualité des données (problèmes, facteurs de qualité, traitement : mesure, diagnostique, correction et prévention, modèles de qualité), intégration (médiation et entreposage), ETL, médiation web

### **Entrepôts de données & analyse en ligne**

- Pré-requis : les UE de bases de données et d'informatique décisionnelle de M1
- Objectifs : Étudier les technologies BD mise en œuvre dans le décisionnel
- Compétences : Savoir concevoir, construire, requêter un entrepôt de données
- Contenu : entrepôt: architecture, modèle multidimensionnel, conception, entrepôts web. OLAP : architecture, évaluation de requêtes, modèles & langages

## **Recherche d'information**

### **Recherche d'information & traitement automatique des langues**

- Pré-requis : Logique ; Statistiques et probabilités ; Bases de Données
- Objectifs : Savoir extraire automatiquement des descripteurs sur des documents en vue de leur indexation ; connaître les principales approches en recherche d'information et savoir les développer ; Savoir intégrer des techniques issues du TAL pour améliorer la recherche d'information sur bases de documents textuels.
- Compétences : Réaliser une chaîne d'indexation avec des outils existants. Connaître les différents modèles de RI et utiliser des outils les mettant en œuvre. Savoir évaluer un système en termes de rappel et précision. Connaître les différents niveaux de représentation linguistique, en particulier morphologique et syntaxique. Intégrer des composants d'ingénierie linguistique avancés dans un système de RI.
- Contenu : 1. Problématique et architecture de base d'un système de recherche d'information. 2. Représentation et structuration de données (texte, audio, vidéo). 3. Segmentation et indexation de documents. 4. Modèles pour la recherche d'information : booléen, vectoriel et amélioration (LSI), probabiliste. 5. Évaluation des systèmes de RI : rappel, précision. 6. Expansion de requêtes. 7. Introduction au TAL : niveaux de description linguistique. 8. TAL et RI : désambiguïsation de mots, termes polylexicaux , cas d'école : extraction de termes et d'entités nommées. 9. Recherche d'Information translingue. 10. Recherche sur le Web et les documents semi-structurés, préférences et

personnalisation de requête. 11. Visualisation d'informations et interaction, systèmes de question-réponse.

### **Fouille de textes**

- Pré-requis : bases du traitement des langues, recherche d'information et fouille de données
- Objectifs : connaître les principales techniques d'extraction d'information à partir de textes
- Compétences : savoir les appliquer sur des cas concrets
- Contenu: segmentation thématique, classification automatique de texte, résumé automatique, extraction d'entités/de concepts/de relations, détection et fouille d'opinions

### **Technologies web**

#### **Services web**

- Pré-requis : Programmation, EP frameworks de M1, EP modèles de données XML de M1, UE de systèmes répartis de M1
- Objectifs : Étudier les architectures orientées services, connaître les principaux protocoles
- Compétences : Savoir développer une application à base de services web
- Contenu : Architectures des applications web, protocoles (WSDL, UDDI, SOAP, WSFL,...), programmation des services web, composition des services web

#### **Ingénierie des connaissances et web sémantique**

- Pré-requis : principe de l'intelligence artificielle, EP modèles de données XML de M1
- Objectifs : Principes, modèles et applications du Web Sémantique
- Compétences : Savoir enrichir la couche sémantique du web et savoir l'exploiter, en maîtrisant les modèles sous-jacents.
- Contenu : Ingénierie des connaissances et web sémantique, conception des ontologies, RDF/RDFS, SPARQL, OWL, services web sémantiques , intégration, alignements

### **Recherche et innovation**

#### **Initiation à la recherche**

- Pré-requis : les UE disciplinaires de M1
- Objectifs : avoir un aperçu des activités d'un chercheur
- Compétences : Savoir lire et rédiger un article de recherche, savoir rédiger des démonstrations, savoir faire une présentation scientifique, comprendre le fonctionnement d'un comité de programme
- Contenu : lecture d'article de recherche, participation à la rédaction d'article de recherche

#### **Séminaires**

- Pré-requis : les UE de M1
- Objectifs : donner un aperçu des tendances des domaines de la spécialité en matière de recherche et innovation
- Contenu : exposés de professionnels du milieu industriel, exposés d'enseignants-chercheurs et chercheurs

### **Formation humaine et à l'entreprise**

#### **Anglais**

- Pré-requis : cours d'anglais du M1
- Objectifs : acquérir une maîtrise en anglais équivalente à 750 points au test TOEIC
- Compétences : comprendre des communiqués à la radio, par téléphone, et savoir en extraire le contenu pertinent, savoir lire des articles dans la presse générale et spécialisée
- Contenu : 1) Compréhension orale. 2) Compréhension écrite.

#### **Management & entrepreneuriat**

- Pré-requis : les UE de formation à l'entreprise et culture d'entreprise de M1

- Objectifs : connaître les principales techniques de management, permettre à un étudiant de construire un projet de création d'activité et formaliser les démarches à accomplir pour le mener à bien
- Compétences : Acquisition des notions et concepts de management de base dans le cadre d'un cursus spécialisé, acquisition des différentes étapes d'un processus de création d'entreprises ou d'activités
- Contenu : les finalités du management, qu'est-ce qu'une stratégie, un objectif ?, LES FORCES STRUCTURANTES D'UNE ORGANISATION (les 5 structures d'organisation selon Mintzberg, l'environnement d'une entreprise, Leurs caractéristiques, Cas pratique : Diagnostic des forces structurantes, Cas pratique : profil des normes implicites d'une organisation), LE FACTEUR HUMAIN (les positions de vie, Les émotions, Les préférences cérébrales, L'analyse transactionnelle), LES FREINS AU CHANGEMENT (Le changement, Les freins au changement et le processus de deuil, Le conflit et régulation), SYNTHÈSE (Technique du Groupe Nominal), Présentation des différentes étapes de la création et des partenaires, l'étude documentaire, l'étude de marché et la politique commerciale, les différentes formes juridiques d'entreprise, aspects fiscaux et sociaux, les éléments financiers prévisionnels : plan de financement au démarrage, compte de résultat prévisionnel, plan de trésorerie, calculer son BFR, connaître les aides financières.

## **Semestre 4 (S10)**

### **Projet professionnel et stage**

#### **Projet professionnel**

- Pré-requis : les trois précédents semestres du Master
- Objectifs : suivi personnalisé de l'étudiant, notamment pendant son stage de fin d'études
- Contenu : entretiens périodiques avec l'étudiant

#### **Stage**

- Pré-requis : les trois précédents semestres du Master
- Objectifs : acquérir une compétence professionnelle dans des domaines de la spécialité du Master, en recherche et innovation (dans le cadre d'un stage en laboratoire de recherche ou dans un département de recherche et développement) ou dans l'industrie (dans le cadre d'un stage en entreprise).

# Dispositions particulières au Master SIAD

---

## Admissions en année M2

En accord avec les modalités de contrôle de connaissances, d'évaluation et règles de passage en vigueur à l'Université François Rabelais Tours, l'admission en année M2 est proposée par le jury d'admission selon les règles suivantes :

- Tout étudiant de première année du Master SIAD (M1 SIAD) ayant validé son M1 **sans redoublement** est admis en M2.
- Tout étudiant ayant échoué au M2 à avec une **moyenne annuelle inférieure à 8/20** ne pourra être admis au redoublement en M2.
- Toutes les autres situations sont examinées au cas par cas par le jury. Cela concerne notamment les étudiants ayant redoublé leur M1 et les étudiants redoublant leur M2.

Dans ses délibérations le jury appréciera notamment, outre les résultats et la progression de l'étudiant, son **assiduité** aux enseignements et diverses manifestations organisées dans le cadre de la formation.

## Rôle du délégué de promotion

Pour chaque année du Master SIAD sont élus deux délégués chargés du lien entre la promotion et l'équipe pédagogique du Master. Leur rôle consiste notamment en :

- Assister le directeur des études, notamment lors de bilans semestriels.
- Assister aux réunions pédagogiques du département d'informatique et en faire le compte-rendu à la promotion.
- Représenter la promotion aux conseils de perfectionnement du Master.
- Assurer un lien avec les anciens étudiants du Master.

## AVERTISSEMENT

L'Université constate un accroissement préoccupant des cas de plagiat commis par les étudiants, notamment grâce à l'INTERNET.

L'attention des étudiants est appelée sur le fait que **le plagiat, qui consiste à présenter comme sien ce qui appartient à un autre, est assimilé à une fraude.**

**Ses auteurs sont donc passibles de la Section disciplinaire** et s'exposent aux sanctions prévues à l'article 40 du décret n°92-657 du 13 juillet 1992, à savoir :

- 1° L'avertissement ;
- 2° Le blâme ;
- 3° L'exclusion de l'établissement pour une durée maximum de cinq ans. Cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas deux ans ;
- 4° L'exclusion définitive de l'établissement ;
- 5° L'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans ;
- 6° L'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

# Modalités de Contrôle en Master 1<sup>ère</sup> année

UNITES D'ENSEIGNEMENT	ECTS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL			
		1 <sup>ère</sup> Session			2 <sup>ème</sup> Session			1 <sup>ère</sup> Session		2 <sup>ème</sup> Session	
		Type de contrôle <sup>1</sup>	Type épreuve <sup>2</sup>	Coef	Type de contrôle <sup>1</sup>	Type épreuve <sup>2</sup>	Coef	Type épreuve <sup>2</sup>	Coef	Type épreuve <sup>2</sup>	Coef
<b>M1 – Semestre S7</b>											
<b>Bases de Données</b>											
Implémentation et Optimisation des BD	3	E	CC	3	E ou O	ET	3	ET	3	ET	3
Fondements Logiques des BD	2	E	CC	2	E ou O	ET	2	ET	2	ET	2
<b>Génie Logiciel</b>											
Architecture et Frameworks de Dével.	3	E	CC	3	E ou O	ET	3	ET	3	ET	3
Motifs de Conception	2	E	CC	2	E ou O	ET	2	ET	2	ET	2
<b>Informatique Décisionnelle</b>											
Modélisation et Visualisation des Info.	3	E	CC	3	E ou O	ET	3	ET	3	ET	3
Gestion de Projet	2	E	CC	2	E ou O	ET	2	ET	2	ET	2
<b>Projet Décisionnel</b>											
Projet Décisionnel	3	E ou O	CC	3	E ou O	CC	3	CC	3	CC	3
<b>Statistiques</b>											
Statistiques pour l'Analyse de Données	5	E	CC	5	E ou O	ET	5	ET	5	ET	5
<b>Formation Humaine et à l'Entreprise</b>											
Anglais	3	E ou O	CC	3	E ou O	ET	3	ET	3	ET	3
Droit Social et Droit Commercial	2	E	CC	1	E ou O	ET	1	ET	1	ET	1
Gestion	2	E	CC	1	E ou O	ET	1	ET	1	ET	1
<b>M1 – Semestre S8</b>											
<b>Bases de Données</b>											
Modèles de Données XML	3	E	CC	3	E ou O	ET	3	ET	3	ET	3
Systèmes d'Information Géographiques	2	E	CC	2	E ou O	ET	2	ET	2	ET	2
<b>Business Intelligence</b>											
Classification et Clustering de Données	3	E	CC	3	E ou O	ET	3	ET	3	ET	3
Commerce Électronique et CRM	2	E	CC	2	E ou O	ET	2	ET	2	ET	2
<b>Projet Décisionnel</b>											
Projet Décisionnel	3	E ou O	CC	3	E ou O	CC	3	CC	3	CC	3
<b>Systèmes d'Information</b>											
Conception et Certification des SI	3	E	CC	3	E ou O	ET	3	ET	3	ET	3
Sécurité dans les SI	2	E	CC	2	E ou O	ET	2	ET	2	ET	2
<b>Systèmes Répartis</b>											
Algorithmique Répartie	3	E	CC	3	E ou O	ET	3	ET	3	ET	3
Distribution et Dématérialisation	2	E	CC	2	E ou O	ET	2	ET	2	ET	2
<b>Formation Humaine et à l'Entreprise</b>											
Anglais	3	E ou O	CC	3	E ou O	ET	3	ET	3	ET	3
Analyse Financière	2	E	CC	1	E ou O	ET	1	ET	1	ET	1
Marketing	2	E	CC	1	E ou O	ET	1	ET	1	ET	1

<sup>1</sup> Type de contrôle : CC : Contrôle Continu - ET : Examen Terminal

<sup>2</sup> Type d'épreuve : E : Écrit - O : Oral

# Modalités de Contrôle en Master 2<sup>ème</sup> année

UNITES D'ENSEIGNEMENT	ECTS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL			
		1 <sup>ère</sup> Session			2 <sup>ème</sup> Session			1 <sup>ère</sup> Session		2 <sup>ème</sup> Session	
		Type de contrôle <sup>1</sup>	Type épreuve <sup>2</sup>	Coef	Type de contrôle <sup>1</sup>	Type épreuve <sup>2</sup>	Coef	Type épreuve <sup>2</sup>	Coef	Type épreuve <sup>2</sup>	Coef
<b>M2 – Semestre S9</b>											
<b>Représ. et Découv. des Connaissances</b>											
Fouille de Données et Apprentissage	3	E	CC	3	E ou O	ET	3	ET	3	ET	3
Intelligence Artificielle et Représentation des Connaissances	2	E	CC	2	E ou O	ET	2	ET	2	ET	2
<b>Entrepôts de données</b>											
Intégration et Qualité des Données	2	E	CC	2	E ou O	ET	2	ET	2	ET	2
Entrepôts de Données & Analyse en Ligne	3	E	CC	3	E ou O	ET	3	ET	3	ET	3
<b>Recherche d'Information</b>											
Recherche d'Information & Traitement Automatique des Langues	4	E	CC	4	E ou O	ET	4	ET	4	ET	4
Fouille de Textes	1	E	CC	1	E ou O	ET	1	ET	1	ET	1
<b>Technologies Web</b>											
Services Web	2	E	CC	2	E ou O	ET	2	ET	2	ET	2
Ingénierie des Connaissances et Web	3	E	CC	3	E ou O	ET	3	ET	3	ET	3
<b>Recherche et Innovation</b>											
Initiation à la Recherche	3	E ou O	CC	3	E ou O	ET	3	ET	3	ET	3
Séminaires	2	E ou O	CC	2	E ou O	ET	2	ET	2	ET	2
<b>Formation Humaine et à l'Entreprise</b>											
Anglais	3	E ou O	CC	3	E ou O	ET	3	ET	3	ET	3
Management & Entrepreneuriat	2	E	CC	2	E ou O	ET	2	ET	2	ET	2
<b>M2 – Semestre S10</b>											
<b>Projet Professionnel et Stage</b>											
Projet Professionnel											
Stage	30	E ou O	ET	30			30	ET	30		30

<sup>1</sup> Type de contrôle : CC : Contrôle Continu - ET : Examen Terminal

<sup>2</sup> Type d'épreuve : E : Écrit - O : Oral

## Calendrier DI-Blois 2014-2015

	DATE	M1	M2
Sept.	36 01/09/2014	S7	Semaine 1
	37 08/09/2014	S7	Semaine 2
	38 15/09/2014	S7	Semaine 3
	39 22/09/2014	S7	Semaine 4
	40 29/09/2014	S7	Semaine 5
Oct.	41 06/10/2014	S7	Semaine 6
	42 13/10/2014	S7	Semaine 7
	43 20/10/2014	S7	Semaine 8
	44 27/10/2014		
Nov.	45 03/11/2014	S7	semaine 9
	46 10/11/2014	S7	semaine 10
	47 17/11/2014	S7	semaine 11
	48 24/11/2014	S7	semaine 12
Déc.	49 01/12/2014	S7	semaine 13
	50 08/12/2014	S7	semaine 14
	51 15/12/2014	S7	sout. projet
	52 22/12/2014		
	53 29/12/2014		
Janv.	2 05/01/2015	S7	session 1
	3 12/01/2015	S8	Semaine 1
	4 19/01/2015	S8	Semaine 2
	5 26/01/2015	S8	Semaine 3
Fév	6 02/02/2015	S8	Semaine 4
	7 09/02/2015	S8	Semaine 5
	8 16/02/2015	S8	Semaine 6
	9 23/02/2015	S7	session 2
Mars	10 02/03/2015		
	11 09/03/2015	S8	Semaine 7
	12 16/03/2015	S8	Semaine 8
	13 23/03/2015	S8	Semaine 9
	14 30/03/2015	S8	Semaine 10
Avril	15 06/04/2015	S8	Semaine 11
	16 13/04/2015	S8	Semaine 12
	17 20/04/2015	S8	Semaine 13
	18 27/04/2015		
Mai	19 04/05/2015		
	20 11/05/2015	S8	Semaine 14
	21 18/05/2015	S7	session 1
Juin	22 25/05/2015	S8	projet
	23 01/06/2015	S8	projet
	24 08/06/2015	S8	sout. de Projet
	25 15/06/2015		
	26 22/06/2015		
Juil.	27 29/06/2015	S8	session 2
	28 06/07/2015		
	29 13/07/2015		
	30 20/07/2015		
	31 27/07/2015		
Aout	32 03/08/2015		
	33 10/08/2015		
	34 17/08/2015		
	35 24/08/2015		sout. stage tardif

# Utilisation des Ressources Informatiques

---

## Charte Informatique

- L'université François Rabelais de Tours met à votre disposition un ensemble de matériels informatiques et des services d'accès au réseau pour vous permettre de mener au mieux vos études universitaires. L'usage de ces matériels et services doit cependant se faire dans le respect de règles d'utilisation définies par une chartre informatique que vous aurez à signer après en avoir pris connaissance.
- Un compte informatique personnel, accompagné d'une adresse électronique personnalisée ne vous seront affectés qu'une fois vos droits d'inscription réglés et (pour les nouveau arrivants à l'antenne) votre chartre informatique signée.
- Toutes vos activités sur le réseau de l'antenne universitaire de Blois sont tracées sur nos serveurs. En cas de non respect de la chartre informatique, le département d'Informatique se réserve le droit de décider de sanctions appropriées. Celles-ci peuvent aller de la restriction à la fermeture de vos droits d'accès au réseau, jusqu'à l'exclusion du cursus universitaire en cours. Dans les cas les plus graves, le conseil de discipline de l'Université peut requérir l'interdiction de préparation de tout diplôme universitaire, indépendamment des poursuites pénales qui pourraient être engagées.

## Service Informatique

Un technicien informatique est présent sur l'antenne pour maintenir en ordre de marche le parc informatique du site. En cas de problème rencontré sur un matériel ou de soucis d'accès réseau, n'hésitez pas à le contacter ! Service à utiliser à bon escient bien entendu : notre technicien est déjà très surchargé et ne résoudra jamais des problèmes d'ordre pédagogique rencontrés sur un TP ou un projet.

## Courrier Électronique

Tout étudiant inscrit et ayant signé la chartre informatique dispose automatiquement d'une adresse de messagerie électronique à l'Université François Rabelais de Tours. C'est cette adresse normalisée (prénom.nom@etu.univ-tours.fr) que nous vous demandons d'utiliser pour vos échanges avec l'équipe de l'antenne.

## Liste de Diffusion Informatique

Plusieurs listes de diffusion sont utilisées pour communiquer aux étudiants des informations officielles (modification d'emploi du temps par exemple). Voici les listes qui vous concernent :

- [m1-sirblois@listes.univ-tours.fr](mailto:m1-sirblois@listes.univ-tours.fr) Étudiants de Master 1
- [m2-sirblois@listes.univ-tours.fr](mailto:m2-sirblois@listes.univ-tours.fr) Étudiants de Master 2
- [etu-sirblois@listes.univ-tours.fr](mailto:etu-sirblois@listes.univ-tours.fr) Étudiants de l'antenne de Blois

Tout étudiant inscrit et ayant signé la chartre informatique est automatiquement inscrit à ces listes.

## Environnement Numérique de Travail (E.N.T.)

L'E.N.T. Est un portail web sécurisé de services numériques personnalisés. Il permet d'accéder notamment à sa messagerie, son emploi du temps et ses résultats d'examen. Une formation a son utilisation vous sera dispensée en cours d'année. Son adresse est : [ent.univ-tours.fr](http://ent.univ-tours.fr)

# Adresses Utiles

---

## **CPESB (Centre de Promotion de l'Enseignement Supérieur de Blois)**

Adresse : 17 mail Clouseau - 41000 Blois  
Téléphone : 02 54 58 11 00  
Télécopie : 02 54 58 11 10  
Courriel : [cpesb@wanadoo.fr](mailto:cpesb@wanadoo.fr)  
Toile : <http://www.ville-blois.fr/cpesb>

## **SUAPS de Blois (Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives)**

Adresse : 3, Place Jean Jaurès - 41000 Blois  
Téléphone : 02.54.55.21.31  
Courriel : [suaps.blois@univ-tours.fr](mailto:suaps.blois@univ-tours.fr)  
Toile : [http://www.univ-tours.fr/suaps/suaps\\_a2Blois.htm](http://www.univ-tours.fr/suaps/suaps_a2Blois.htm)

## **Bibliothèque Universitaire du Site de Blois**

Adresse : 6, place Jean Jaurès, 41000 BLOIS (2<sup>ème</sup> étage de la Bibliothèque Municipale)  
Téléphone : 02 54 90 26 00 (Secrétariat) ; 02 54 90 26 05 (Renseignements aux lecteurs)  
Télécopie : 02 54 90 26 01  
Toile : <http://www.scd.univ-tours.fr/bibli-web/bibli-blois.asp>

## **CROUS de Blois**

Adresse : **0-12 rue Anne de Bretagne 41000 BLOIS**  
Téléphone : 02 54 78 61  
Télécopie : 02 54 78 56 17  
Toile : <http://www.crous-orleans-tours.fr>





## **IV – LA VIE ETUDIANTE**

L'université est un lieu d'enseignement mais c'est aussi un lieu de découverte et d'épanouissement personnel.

Autour de vos cours, 4 domaines vous proposent de vous ouvrir à de nouveaux horizons :

▶ **La citoyenneté étudiante.** Tous les deux ans, pensez à participer aux élections de vos représentants étudiants, ils participent à l'élaboration et à l'adoption de toutes les décisions liées aux formations et à la vie étudiante.

▶ **La vie associative.** Elle s'exerce dans des domaines variés tels que la culture, les loisirs, le volontariat, la citoyenneté... C'est un moyen privilégié de la rencontre, du partage des valeurs et d'une ouverture sur l'extérieur.

Si vous souhaitez faire partie de ces étudiants qui s'engagent pour la vie de leur établissement et des autres étudiants, connectez-vous sur le [www.univ-tours.fr](http://www.univ-tours.fr) rubrique «Vie étudiante »

▶ **La culture.** Le service culturel de l'Université vous propose tout au long de l'année une animation culturelle riche (*ateliers, conférences,...*). Vous pouvez également acquérir son Passeport Culturel Etudiant (P.C.E). Celui-ci vous donne accès à des spectacles et à des structures artistiques à prix préférentiel.

Consultez régulièrement le [www.univ-tours.fr/culture](http://www.univ-tours.fr/culture) et devenez l'ami du facebookpce !

▶ **Le sport.** Au-delà de sa participation à la formation des étudiants, le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) contribue, à travers la mise en place de son Pack'sport, au développement de la vie de l'étudiant.

Le Pack'sport permet l'accès à des pratiques sportives, d'assister à des événements spécifiques (*nuits sportives, stages*), de participer à des compétitions et de bénéficier de tarifs privilégiés auprès des structures partenaires.

Découvrez le détail de l'offre du SUAPS et des avantages du Pack'sport sur le [www.univ-tours.fr](http://www.univ-tours.fr), rubrique Vie Etudiante – Le sport à l'Université

## **V- OU TROUVER LES INFORMATIONS IMPORTANTES ?**

Dans un souci d'informations de ses étudiants, l'université multiplie les supports de communication.

Deux sources principales d'informations doivent impérativement être consultées régulièrement :

▶ **Le site Internet de l'Université :** [www.univ-tours.fr](http://www.univ-tours.fr)

Il vous permet de découvrir l'université mais il est surtout le lieu de communication des informations et des actualités qui vous concernent directement : formations, inscriptions, orientation, culture, sport,...

**Il est complémentaire à l'E.N.T. présenté ci-après.**

▶ **L'Environnement Numérique de Travail (E.N.T) :** votre bureau virtuel.

Adresse de connexion à : <http://ent.univ-tours.fr>

Il comprend : votre messagerie universitaire, votre dossier étudiant, l'accès aux cours en ligne, PSTAGE, l'accès à la bibliothèque universitaire et aux applications web d'inscriptions.

Votre livret de l'étudiant est également un support indispensable puisqu'il contient les informations concernant votre composante et plus particulièrement votre diplôme d'inscription.

Vous y retrouverez la présentation détaillée de votre diplôme et de ses modalités de contrôle des connaissances.

Et bien sûr votre service de scolarité, votre secrétariat pédagogique et les services de l'université restent à votre disposition.

